


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/11/2024 - B2024/060521 - 2003 B 00037 - 444 674 816 - SAS ORIAL

SAS ORIAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.762.911 euros
Siège Social : LYON (9^{ème}) – 12-15 Quai du Commerce
444.674.816 RCS LYON

COMPTES CLOS LE 31 AOÛT 2023


Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ORIAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>12-15 Quai du commerce 69336 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 4 4 6 7 4 8 1 6 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/08/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	21 522	10 810	
		Fonds commercial (1) AH	AI	5 757 854	5 757 854	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 100 926	1 812 952	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	134 095	134 095	
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI	143 703	143 703	
TOTAL (II) BJ		BK	9 168 912	1 834 474	7 334 437	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 589 333	1 098 012	4 491 320
		Autres créances (3) BZ	CA	303 771		303 771
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	1 440 495		1 440 495
	Disponibilités CF	CG	1 612 714		1 612 714	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	233 780		233 780	
	TOTAL (III) CJ	CK	9 180 095	1 098 012	8 082 082	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	18 349 007	2 932 487	15 416 520	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	143 703	(3) Part à plus d'un an	CR	1 408 839
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS ORIAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 762 911)	DA	3 762 911		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 246 100		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	376 291		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 538 277		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	996 784		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	8 920 364	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	55 830		
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR	55 830	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	673 018		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	40 328		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	506 327		
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 389 872		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	183 339		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 647 439		
	TOTAL (IV)	EC	6 440 325		
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 416 520		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 913 797			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 064			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise SAS ORIAL

Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 122	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 122	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 122)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	150 964	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	277 671	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 950 888	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 954 104	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	996 784	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	209 064	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements des immobilisations		5 122		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2024**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 AOUT 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 996.784,50 euros, de la façon suivante :

- A titre de dividendes, la somme de.....950.000,00 euros
- le solde, au compte « autres réserves », soit46.784,50 euros

Le dividende représente ainsi un montant brut de 0,25 euros par action (montant arrondi), et sera mis en paiement au siège social, dans les délais légaux.

Il est rappelé :

- que depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 950.000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et l'abattement correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION		ABATTEMENT
	GLOBALE	UNITAIRE	ELIGIBLE
31/08/2020	620.000,00 €	0,16 €	620.000 €
31/08/2021	900.000,00 €	0,24 €	900.000 €
31/08/2022	950.000,00 €	0,25 €	950.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

Aux associés de la société ORIAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORIAL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative



résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 février 2024

**Le Commissaire aux Comptes Inscrit
Pour le Cabinet ESCOFFIER**

Serge BOTTOLI

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	32 333	21 522	10 810	6 301
Fonds commercial	5 757 855		5 757 855	5 757 855
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 100 926	1 812 952	1 287 974	1 521 191
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	134 096		134 096	134 096
Autres immobilisations financières	143 703		143 703	143 703
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 168 912	1 834 475	7 334 437	7 563 145
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 589 333	1 098 013	4 491 321	4 640 988
Fournisseurs débiteurs	40 272		40 272	38 410
Personnel	4 934		4 934	5 000
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	84 344		84 344	74 225
Autres créances	174 223		174 223	36 835
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 440 496		1 440 496	192 685
Disponibilités	1 612 714		1 612 714	2 760 810
Charges constatées d'avance	233 781		233 781	200 357
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 180 096	1 098 013	8 082 083	7 949 310
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	18 349 008	2 932 488	15 416 520	15 512 456


Bilan

	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 762 911	3 762 911
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 246 101	2 246 101
Réserve légale	376 291	376 291
Autres réserves	1 538 278	1 507 388
Résultat de l'exercice	996 785	980 890
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 920 365	8 873 580
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	55 830	55 830
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55 830	55 830
<i>Emprunts</i>	653 954	851 879
<i>Découverts et concours bancaires</i>	19 064	22 266
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	673 018	874 144
Emprunts et dettes financières diverses	8 935	8 935
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	31 394	40 293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 327	452 660
<i>Personnel</i>	1 150 356	1 018 368
<i>Organismes sociaux</i>	982 153	889 396
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 096 723	1 144 079
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	160 640	149 812
Dettes fiscales et sociales	3 389 872	3 201 655
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 186
Autres dettes	183 340	283 000
Produits constatés d'avance	1 647 439	1 693 173
TOTAL DETTES	6 440 325	6 583 045
TOTAL PASSIF	15 416 520	15 512 456


Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue	15 374 700	14 616 597	758 103	5,19
Autres produits	545 454	452 940	92 514	20,43
Total	15 920 154	15 069 537	850 617	5,64
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	2 948 514	2 770 020	178 494	6,44
Total	2 948 514	2 770 020	178 494	6,44
MARGE SUR M/SES & MAT	12 971 640	12 299 517	672 123	5,46
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	285 686	304 220	-18 534	-6,09
Salaires et Traitements	7 236 384	6 835 153	401 231	5,87
Charges sociales	3 284 694	3 066 165	218 529	7,13
Amortissements et provisions	618 903	541 237	77 666	14,35
Autres charges	142 233	86 955	55 278	63,57
Total	11 567 901	10 833 730	734 171	6,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 403 739	1 465 787	-62 048	-4,23
Produits financiers	29 021	210	28 811	NS
Charges financières	3 931	10 940	-7 010	-64,07
Résultat financier	25 090	-10 731	35 821	-333,82
Opérations en commun	1 714	1 829	-115	-6,29
RESULTAT COURANT	1 430 543	1 456 886	-26 343	-1,81
Produits exceptionnels		21 650	-21 650	-100,00
Charges exceptionnelles	5 123	19 066	-13 943	-73,13
Résultat exceptionnel	-5 123	2 584	-7 707	-298,22
Participation des salariés	150 965	157 413	-6 448	-4,10
Impôts sur les bénéfices	277 671	321 167	-43 496	-13,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	996 785	980 890	15 894	1,62



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 15 416 520 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 996 785 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement retraite

La convention retraite collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provisions.

La société a souscrit une assurance "indemnités de fin de carrières".

- Méthode d'évaluation: ANC 2021
- Age de retraite : Cadres 66 ans
Non cadres 64 ans
- Accroissement des salaires : 4%
- Taux d'inflation : 2.64 %
- Taux d'actualisation : 3.86 %
- Table de mortalité utilisée pour les femmes : TF 00-02
- Table de mortalité utilisée pour les hommes : TH 00-02



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	5 757 855			5 757 855
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 133	9 750	2 550	32 333
Immobilisations incorporelles	5 782 987	9 750	2 550	5 790 187
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 127 582	-1 416		2 126 165
- Matériel de transport	98 906	1 773		100 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	993 911	48 042	167 871	874 082
Immobilisations corporelles	3 220 398	48 399	167 871	3 100 926
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	134 096			134 096
- Prêts et autres immobilisations financières	143 703			143 703
Immobilisations financières	277 799			277 799
ACTIF IMMOBILISE	9 281 184	58 149	170 421	9 168 912

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions	9 750	48 399		58 149
Augmentations de l'exercice	9 750	48 399		58 149
Ventilation des diminutions				
Cessions	2 550	167 871		170 421
Diminutions de l'exercice	2 550	167 871		170 421



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Eléments reçus en apport			5 757 854	5 757 854
Total			5 757 854	5 757 854

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ORIAL PROVENCE 84600 VALREAS	182 690	70 986	72,74	14 054
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	133 327	133 327			
(détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	133 327	133 327			11 352



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 831	5 241	2 550	21 522
Immobilisations incorporelles	18 831	5 241	2 550	21 522
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	931 797	169 433	135	1 101 095
- Matériel de transport	42 041	11 793		53 834
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	725 370	100 615	167 961	658 024
Immobilisations corporelles	1 699 207	281 841	168 096	1 812 952
ACTIF IMMOBILISE	1 718 039	287 082	170 646	1 834 475

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 270 589 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	143 703	143 703	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 589 333	4 180 494	1 408 839
Autres	303 772	303 772	
Charges constatées d'avance	233 781	233 781	
Total	6 270 589	4 861 750	1 408 839



Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	374 671
Autres créances	19 353
Disponibilités	15 811
Total	409 834

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	1 097 138	336 944	336 070	1 098 013
Total	1 097 138	336 944	336 070	1 098 013
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		336 944	336 070	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 762 911,00 € décomposé en 3 762 911 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 762 911	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 762 911	1,00



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	55 830				55 830
Total	55 830				55 830
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 440 325 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 064	19 064		
- à plus de 1 an à l'origine	653 954	144 159	490 453	19 342
Emprunts et dettes financières divers (*)	8 935	8 935		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506 327	506 327		
Dettes fiscales et sociales	3 389 872	3 373 140	16 732	
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	214 734	214 734		
Produits constatés d'avance	1 647 439	1 647 439		
Total	6 440 325	5 913 798	507 185	19 342
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	197 867			
(**) Dont envers Groupe et associés	31 394			

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 501
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 891
Dettes fiscales et sociales	1 608 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	131 211
Total	1 919 799

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	233 781
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	233 781

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	1 647 439
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	1 647 439



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2023
Activités comptables	15 374 699
TOTAL	15 374 700

Répartition par marché géographique

	31/08/2023
France	15 250 241
Etranger	124 459
TOTAL	15 374 700

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 860 €

Honoraire des autres services : 0 €



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 430 543	277 671	1 152 872
+ Résultat exceptionnel	-5 123		-5 123
- Participations des salariés	150 965		150 965
Résultat comptable	1 274 456	277 671	996 785
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS ORIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORIAL DEVELOPPEMENT.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 142,38 personnes dont 7,85 apprentis et 2,84 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	52	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	90	
Ouvriers		
Total	142	

Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement sur les indemnités de fin de carrière est évalué à 364 0005 €.

Les fonds placés sur le contrat IFC s'élèvent à 152 238 € et le montant non couvert à 211 823 €.

Engagements reçus

Aucun engagement reçu

